



La Lettre du

Cercle
Bernard Jeu

N° 02 - Février 2021

Editorial
André Leclercq

Page 2 La plume à
Bertrand During
SAVOIR D'OU L'ON VIENT
POUR SAVOIR OU L'ON VA

Page 3
Vers des assises du bénévolat
Fiche n°2
LES DIFFERENTS TYPES DE
BENEVOLES

Page 4 La page Bernard Jeu
ELEMENTS DE PROSPECTIVE
par Martine Gauquelin

L'OLYMPISME :
UNE CULTURE UNIVERSELLE DE LA FRATERNITE

Editorial

L'assimilation caricaturale du bénévolat à l'incompétence mérite discussion. Insister sur la compétence du professionnel conduit en effet à oublier que certaines tâches ne justifient pas la création d'un emploi. On peut rendre service sans prétendre à rémunération et ce type de bénévolat spontané développe des qualités d'humanité indispensables à notre société.

Il faut d'ailleurs éviter toutes sortes de caricatures :

- 1- bénévolat ne signifie pas incompétence,
- 2- salariat n'implique pas absence de dévouement.

La compétence d'un dirigeant est une compétence de représentativité et non de formation, ce qui ne signifie pas qu'il n'ait pas besoin de cette dernière, même si elle ne peut, de toute évidence, déboucher sur un diplôme qui nierait la dimension associative du sport civil.

L'avenir du sport repose sur la dimension politique du dirigeant. Une bonne politique du sport se construit sur sa dimension culturelle, c'est-à-dire sur son identité qui est en perpétuelle évolution. D'où l'intérêt de réfléchir ensemble, en permanence, sur le sens de notre engagement.

André LECLERCQ, président du Cercle Bernard Jeu.

« Parler du match du dimanche ... ce n'est pas, bien sûr, visiter le Prado ou passer une soirée au Théâtre National Populaire. Mais les lieux de culture ne sont pas seulement les musées ... l'intérêt constant et actif porté à une équipe championne, l'appétit pour le jeu du stade, la participation à l'entraînement, et peut-être un jour au match, l'esprit communautaire, tout cela relève de ce qu'on peut bien appeler la culture. »

Jean LACOUTURE

Maison régionale des sports
367 rue Jules Guesde 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
<http://www.comitecoubertin.fr/les-cercles-regionaux/>

De la plume de Bertrand During :

Savoir d'où l'on vient... pour savoir où l'on va.

Former, entraîner, diriger supposent des connaissances, une expérience, et le choix des objectifs à atteindre, en accord avec les valeurs que l'on a choisies pour soi et pour les transmettre. A ces trois niveaux, l'histoire est partie prenante, apporte de riches enseignements, permettant de faire la part de ce qui dure et de ce qui change.

Certes, elle ne produit pas les connaissances, celles que l'on partage, celles sur lesquelles on s'appuie pour agir. A la base des techniques, les sciences biologiques, la psychologie, l'anthropologie et d'autres apportent, à mesure qu'elles progressent, des lumières nouvelles. Ici l'histoire permet de rappeler que les techniques précèdent souvent les sciences qui les expliquent, et, de plus, que les explications changent, progressent et conduisent à de fréquentes révisions. Bref, au niveau des pratiques d'entraînement, le recul historique est d'abord une invitation à la prudence. La connaissance des engouements du passé peut nous permettre d'éviter de succomber à certaines modes présentes, aux explications trop schématiques, en forme de recettes magiques. Positivement, certaines réussites restent riches d'enseignements et mériteraient mieux que le sort qui leur est fait.

L'entraîneur, celui qui tire après soi, est tourné vers la performance à venir, et légitimement plus préoccupé du futur que du passé. Pourtant le futur dans lequel nous entrons chargés de savoirs et de représentations partagées est tributaire du passé. On sait qu'il est plus facile de prétendre à l'excellence lorsqu'elle est inscrite dans l'histoire du club, et c'est bien pour cela que l'on compte sur la présence de champions pour que leurs successeurs s'autorisent à l'être. La mémoire partagée façonne les identités et peut conduire à la fierté d'appartenir à une communauté, qu'elle soit sportive, scolaire ou entreprise, qui aide à progresser.

Le dirigeant inscrit son action dans une institution. Et l'on sait bien que les institutions ont une genèse, passent par des crises, soit lorsque les divergences internes l'emportent, soit parce qu'elles entrent en conflit avec les sociétés au sein desquelles elles se sont développées. Aucune institution n'échappe à la société qui la laisse fonctionner, ou au contraire cherche à la faire disparaître. L'école, le sport, comme la recherche ou la justice illustrent et transmettent normes et valeurs, celles des dictatures comme celles des démocraties. Savoir ce qui se passe dans les unes est utile pour défendre les autres.

Mais, puisque nous parlons ici de sport, tout cela, les techniques, les entraînements, les organisations, ne s'entend pas sans qu'aux lumières de la raison ne s'ajoute la puissance des émotions. Elles aussi touchent à l'histoire, puisqu'elles illustrent notre solidarité avec un lointain passé. Comme elles nous lient à nos contemporains, ceux qui partagent les mêmes choix, les mêmes élans, les mêmes plaisirs. Le thème est récurrent dans l'œuvre de Bernard Jeu, qu'il s'agisse de l'ouvrage déjà publié, intitulé « Le Sport, l'émotion, l'espace », ou de celui, à paraître sous le titre « Le Sport, l'émotion, l'histoire ».

Fabula de te narratur.



Vers des Assises régionales du BENEVOLAT



Fiche n° 2 Les différents types de bénévoles

A l'amateurisme des pratiquants correspond le bénévolat des dirigeants. Le bénévolat est la pierre angulaire du sport civil.

Mais il convient de distinguer différents types de bénévolat :

- un bénévolat spontané (transport d'équipes, participation à l'organisation matérielle, aides diverses), qui témoigne des qualités de générosité, de sociabilité et d'humanité, de dévouement aussi des sportifs de la base ;
 - un bénévolat de spécialistes (l'arbitre ou le cadre technique), dont la compétence est reconnue par le label d'une formation ;
 - un bénévolat de représentativité (dirigeants des clubs, comités, ligues, fédérations), qui permet aux sportifs de détenir les pouvoirs de décision dans leur sport ;
- et... un bénévolat de la pénurie¹ qui consiste à pallier les insuffisances budgétaires.

Bref, bénévolat des dirigeants signifie prise en charge du sport par les sportifs. Précisons toutefois que la responsabilité vient de l'élection et non du bénévolat.

Mutation du bénévolat

Le sport grandit et les pratiques se diversifient. Compétition ne se réduit pas à système de compétitions. On peut parler d'un sport au sens strict et d'un sport au sens large avec une pratique occasionnelle ou régulière où l'on s'adonne à une épreuve physique selon diverses motivations qui s'entremêlent : loisir, bien-être, entretien, santé, éducation, insertion, socialisation, etc.

Pour répondre à la progression quantitative des effectifs, à la diversification de la demande et à la progression qualitative des techniques, le sport civil a besoin tant sur le plan technique qu'administratif, d'équipements adaptés et d'encadrement professionnel. Cette structuration rentabilise la disponibilité restreinte des dirigeants² mais peut-être est-il plus difficile de s'engager au-delà de son club. Il n'y a aucune raison pour que les nouvelles générations soient moins généreuses que les précédentes. Il n'y a aucune raison pour que les femmes n'accèdent pas davantage aux responsabilités. Alors il faut sensibiliser, détecter et accompagner vers la prise de responsabilités.

On se doit donc d'accepter les évolutions évidentes. Le dévouement ne suffit plus. L'improvisation, la routine, le hasard ne sont pas des méthodes. Il faut former³ désormais les bénévoles, les former de telle sorte qu'ils soient en situation de dominer leurs dossiers, de travailler en complémentarité avec les professionnels techniques et administratifs et de négocier en fonction d'une doctrine cohérente avec le milieu commercial et les pouvoirs publics.

C'est à cette condition que le dirigeant bénévole, fort du mandat qu'il détient et responsable vis-à-vis de ceux qui lui ont donné autorité, sera en mesure de discuter avec les pouvoirs, d'égal à égal, sans complexe, et de nous donner un sport qui s'ouvrira dans des conditions plus attrayantes, à de grandes réalisations sportives.

1. que nous récusons face à une instrumentalisation qui consisterait à faire de nos dirigeants des fonctionnaires non rémunérés !

2. Il faut cependant être conscient qu'à un certain niveau de responsabilité une disponibilité restreinte ne suffit plus et cela pose la question d'un statut du dirigeant sportif (bien qu'on ait à être prudent sur la définition de ses modalités).

3. Il ne s'agit pas pour autant de retourner à l'école ! Il s'agit avant tout d'une entraide entre dirigeants, c'est l'objet du Cercle Bernard Jeu - au-delà des actions de formation propres au mouvement sportif - et cette Lettre est un outil parmi bien d'autres.



La page Bernard Jeu

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bernard_Jeu

Prospective de l'institution : les points de passage obligés⁴ par Martine GAUQUELIN⁵

L'encadrement : l'évolution du bénévolat

On ne se trouve pas ici devant la fatalité ni le hasard. Les fédérations ont les dirigeants qu'elles méritent. On n'improvise pas plus un dirigeant qu'on n'improvise un champion. Il faut les détecter, les motiver, les former, les utiliser à bon escient et assurer un suivi de leur formation.

Au départ, le dirigeant est motivé par une complicité technique ; il anime, il entraîne. Puis, il aide à administrer et à gérer. Ensuite, il découvre les aspects juridiques et organisationnels du sport et prend des responsabilités dans des instances supérieures (comité, ligue, fédération). Enfin, il prend conscience des grands problèmes de politique du sport : les rapports des fédérations avec le commerce et l'Etat.

Les équipements

Un club est un territoire où l'on veut se sentir chez soi. La pratique sportive est conditionnée par cette donnée psychologique. Elle ne saurait se satisfaire de la polyvalence des équipements, ni du plein emploi des installations. Les lois de la psychologie sociale peuvent donc entrer en conflit avec celles de la gestion. Le développement d'un sport est subordonné à la possibilité qu'ont les clubs de matérialiser leur territoire, aussi est-il souhaitable de constituer des équipements spécialisés. C'est l'aspect qualitatif de la prospective dans l'équipement.

Mais il y a aussi un problème quantitatif. Dans le cadre de l'urbanisme moderne, il y a des plans d'équipement qui portent sur plusieurs années. Les dirigeants doivent donc être capables de calculer leur progression d'effectifs et de négocier avec les autorités de tutelle pour que les choix ne soient pas technocratiques mais correspondant aux vœux des futures populations sportives.

Les systèmes de compétition

Ce qui amène un sportif dans un club, une fédération et ce qui l'y retient, c'est-à-dire ce qui le motive la plupart du temps : c'est la compétition.

Aussi, le développement d'un sport est-il dépendant de la panoplie compétitive qu'il offre aux populations sportives potentielles : un bon système de compétition attire un plus grand nombre de sportifs. Les systèmes de compétition en place ont pour eux l'expérience de toute une série de générations sportives mais, l'accroissement des effectifs et d'autres raisons (sociales, économiques, techniques) ont rendues périmé un certain nombre de formules.

En tout cas, il faut faire preuve de prudence et d'imagination. Tout notre problème serait, ici, de définir les paramètres logiques, psychologiques, d'une bonne compétition.

4. "Eléments de sociologie du sport : principes de cohésion et phénomènes de rupture dans les édifices fédéraux" in *Revue E.P.S.* n° 162, mars-avril 1980.

5. Martine Gauquelin, agrégée d'éducation physique et sportive, titulaire d'une maîtrise de philosophie, préparant une thèse de chinois, enseignante à l'UFR-STAPS de l'Université de Lille 2, rejoignait l'équipe du Centre de recherche de l'Université de Lille 3 pour terminer l'édition du Livre *Légendes, mythologies, histoire et imaginaire sportif* (Presses de l'Université de Lille 3, 1995) quand elle s'est tuée dans un accident de voiture le 13 juin 1994 à l'âge de 39 ans.